

# FICHE TARIFAIRE



## Régime Général :

Cotisation exprimée en pourcentage du PMSS  
 Les tarifs des options sont en surcoûts du régime de base conventionnel.  
 PMSS 2024 = 3 864 €  
 Tous les tarifs indiqués en € sont sur la base du PMSS 2024.

Fonctionnement : l'entreprise choisit un schéma obligatoire et un schéma facultatif. Le salarié pourra bénéficier de l'option facultative s'il le désire.

Choix 1 - L'entreprise choisit la Base Conventionnelle en obligatoire et l'une des 3 options en facultatif								
Régime général								
	Base Conventionnelle Obligatoire		Option Conventionnelle		Celsius		Kelvin	
Salarié seul	0,93%	35,93€	+ 0,54%	20,87€	+ 1,05%	+ 40,57€	+ 2,32%	+ 89,64€
Conjoint	+ 1,06%	40,96€	+ 0,61%	+ 23,57€				
Enfant *	+ 0,68%	26,27€	+ 0,26%	+ 10,05€	+ 0,37%	+ 14,30€	+ 1,04%	+ 40,19€
Famille	2,03%	78,44€	+ 1,08%	+ 41,73€	+ 1,89%	+ 73,03€	+ 4,35%	+ 168,08€

Choix 2 - L'entreprise choisit l'Option Conventionnelle en obligatoire et l'une des 2 options en facultatif								
Régime général								
	Base Conventionnelle Obligatoire		Option Conventionnelle		Celsius		Kelvin	
Salarié seul			1,46%	56,41€	+ 0,37%	+ 14,30€	+ 1,63%	+ 62,98€
Conjoint			+ 1,67%	+ 64,53€				
Enfant *			+ 0,94%	+ 36,32€	+ 0,05%	+ 1,93€	+ 0,72%	+ 27,82€
Famille			3,11%	120,17€	+ 0,53%	+ 20,48€	+ 2,98%	115,14€

Choix 3 - L'entreprise choisit CELSIUS en obligatoire et 1 option en facultatif								
Régime général								
	Base Conventionnelle Obligatoire		Option Conventionnelle		Celsius		Kelvin	
Salarié seul					1,85%	71,48€	+ 1,26%	+ 48,69€
Conjoint					+ 1,99%	+ 76,89€		
Enfant *					+ 1,03%	+ 39,80€	+ 0,66%	+ 25,50€
Famille					3,71%	143,35€	+ 2,54%	+ 98,15€

Choix 4 - L'entreprise choisit KELVIN en obligatoire								
Régime général								
	Base Conventionnelle Obligatoire		Option Conventionnelle		Celsius		Kelvin	
Salarié seul							2,90%	112,06€
Conjoint							+ 3,04%	+ 117,47€
Enfant *							+ 1,58%	+ 61,05€
Famille							5,75%	222,18€

OPTION PRÉLEVÉE  
SUR LE COMPTE DU  
SALARIÉ

GESTION DÉLÉGUÉE

CONFORME À VOTRE  
CONVENTION COLLECTIVE

\* Enfant : Gratuité à partir du 3<sup>e</sup> enfant

### SIÈGE SOCIAL

**ROUEN**  
3 rue Georges Charpak  
PAT La Vatine - CS 90310  
76136 Mont-Saint-Aignan Cedex  
02 35 12 35 50

**RENNES**  
19 Rue des Veyettes  
35063 Rennes Cedex  
02 99 87 52 07

**LYON**  
28 rue de la République  
69150 Decines  
04 78 32 15 61

**KLESIA Prévoyance**  
Institution de prévoyance régie par le Titre III  
du Livre IX du Code de la Sécurité sociale  
Siège Social : 4 rue Georges Picquart - 75017 Paris



ASSURFROID - Siège social : 3 rue Georges Charpak - CS 90310 - 76136 Mont Saint Aignan Cedex - Sarl au capital de 200 000 euros - N°ORIAS : 07 008 311 - www.orias.fr - RCS Rouen B 481 508 889 - Courtier en Assurances au sens de l'article L.520-1b) du Code des assurances placé sous le contrôle de l'ACPR, 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 09 - La liste des assureurs partenaires est disponible sur simple demande. Réclamation client : reclamation@ofracar.fr - Service Réclamation - 0235123550 - 3 rue Georges Charpak - CS 90310 - 76136 Mont Saint Aignan Cedex

www.assurfroid.fr

# FICHE TARIFAIRE



## Régime Local (Alsace - Moselle) :

Cotisation exprimée en pourcentage du PMSS  
 Les tarifs des options sont en surcoûts du régime de base conventionnel.  
 PMSS 2024 = 3 864 €  
 Tous les tarifs indiqués en € sont sur la base du PMSS 2024.

Fonctionnement : l'entreprise choisit un schéma obligatoire et un schéma facultatif. Le salarié pourra bénéficier de l'option facultative s'il le désire.

### Choix 1 - L'entreprise choisit la Base Conventionnelle en obligatoire et l'une des 3 options en facultatif

Régime local (Alsace - Moselle)

	Base Conventionnelle Obligatoire		Option Conventionnelle		Celsius		Kelvin	
Salarié seul	0,46%	17,77€	+ 0,54%	20,87€	+ 1,05%	40,57€	+ 2,32%	+ 89,64€
Conjoint	+ 0,54%	+ 20,87€	+ 0,61%	+ 23,57€				
Enfant *	+ 0,34%	+ 13,14€	+ 0,26%	+ 10,05€	+ 0,37%	14,30€	+ 1,04%	+ 40,19€
Famille	1,02%	39,41€	+ 1,08%	+ 41,73€	+ 1,89%	73,03€	+ 4,35%	+ 168,08€

### Choix 2 - L'entreprise choisit l'Option Conventionnelle en obligatoire et l'une des 2 options en facultatif

Régime local (Alsace - Moselle)

	Base Conventionnelle Obligatoire		Option Conventionnelle		Celsius		Kelvin	
Salarié seul			1,00%	38,64€	+ 0,37%	+ 14,30€	+ 1,63%	+ 62,98€
Conjoint			+ 1,14%	+ 44,05€				
Enfant *			+ 0,60%	+ 23,18€	+ 0,05%	+ 19,30€	+ 0,72%	+ 27,82€
Famille			2,10%	81,14€	+ 0,53%	+ 20,48€	+ 2,98%	+ 115,15€

### Choix 3 - L'entreprise choisit CELSIUS en obligatoire et 1 option en facultatif

Régime local (Alsace - Moselle)

	Base Conventionnelle Obligatoire		Option Conventionnelle		Celsius		Kelvin	
Salarié seul					1,36%	52,55€	+ 1,26%	+ 48,69€
Conjoint					+ 1,44%	+ 55,64€		
Enfant *					+ 0,67%	+ 25,89€	+ 0,66%	+ 25,50€
Famille					3,71%	143,35€	+ 2,54%	+ 98,15€

### Choix 4 - L'entreprise choisit KELVIN en obligatoire

Régime local (Alsace - Moselle)

	Base Conventionnelle Obligatoire		Option Conventionnelle		Celsius		Kelvin	
Salarié seul							2,41%	93,12€
Conjoint							+ 2,49%	+ 96,21€
Enfant *							+ 1,23%	+ 47,53€
Famille							4,63%	178,90€

OPTION PRÉLEVÉE  
SUR LE COMPTE DU  
SALARIÉ

GESTION DÉLÉGUÉE

CONFORME À VOTRE  
CONVENTION COLLECTIVE

\* Enfant : Gratuité à partir du 3<sup>e</sup> enfant

#### SIÈGE SOCIAL

**ROUEN**  
3 rue Georges Charpak  
PAT La Vatine - CS 90310  
76136 Mont-Saint-Aignan Cedex  
02 35 12 35 50

**RENNES**  
19 Rue des Veyettes  
35063 Rennes Cedex  
02 99 87 52 07

**LYON**  
28 rue de la République  
69150 Decines  
04 78 32 15 61

**KLESIA Prévoyance**  
Institution de prévoyance régie par le Titre III  
du Livre IX du Code de la Sécurité sociale  
Siège Social : 4 rue Georges Picquart - 75017 Paris



ASSURFROID - Siège social : 3 rue Georges Charpak - CS 90310 - 76136 Mont Saint Aignan Cedex - Sarl au capital de 200 000 euros - n°ORIAS : 07 008 311 - www.orias.fr - RCS Rouen B 481 506 889 - Courtier en Assurances au sens de l'article L.520-1 b) du Code des assurances placé sous le contrôle de l'ACPR, 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 09 - La liste des assureurs partenaires est disponible sur simple demande. Réclamation client : reclamation@ofracar.fr - Service Réclamation - 0235123550 - 3 rue Georges Charpak - CS 90310 - 76136 Mont Saint Aignan Cedex

www.assurfroid.fr